

**Rapport Commission des Arbitres de Vendée
AG Comité de Vendée du 18 janvier 2019
Maison des Sports - La Roche sur Yon**

➤ **Nombre d'arbitres actifs et inactifs en Vendée**

22 arbitres actifs, 3 inactifs et 2 arrêts d'arbitrage en 2018.

1 nouvel arbitre à venir la prochaine saison pour Chantonny venant de la région Centre-Val de Loire.

Sur 20 Clubs en Vendée, 7 n'ont pas d'arbitre cette saison :

Challans, Grosbreuil, Fontenay, La Châtaigneraie, La Roche s/Yon, Les Sables d'Olonne et St Aubin des Ormaux

➤ **Formation Arbitres 2016-2018 :**

2 ont réussi l'examen et prêteront serment lors de l'AG des Arbitres à Daumeray, le 2 Mars prochain. Il s'agit de Daniel Lacreuse de La Rabatellière et de Cédric Martin de Montaigu

L'ensemble des arbitres de Vendée les félicite et les encourage pour la suite.

➤ **Formation Arbitres 2018-2019 :**

4 nouveaux candidats ont entamé la formation initiale :

1 de Beauvoir, 1 de Challans, 1 de La Garnache et 1 de La Châtaigneraie

1 de Beauvoir et 1 de La Garnache prépare une option supplémentaire, le Beursault

Merci aux différents clubs de penser à la relève et de renforcer le nombre d'arbitres dans vos clubs. Le temps de formation est supérieur à 1 an quelle que soit l'option choisie.

Attention également au recyclage annuel des arbitres. Si le recyclage n'est pas fait, l'arbitre passe en inactif et le club ne peut plus inscrire de concours. Cela a été le cas pour 2 arbitres cette année et 1 club pénalisé.

➤ **Les Mandats :**

N'oubliez pas d'y adjoindre un plan et les coordonnées GPS du terrain ou de la salle.

Lors de vos envois des mandats par mail, merci d'**indiquer dans le nom de fichier « club et date du concours »** et non mandat club « x » ou mandat « date ». Cela m'évitera de renommer vos fichiers et d'éviter des temps de recherches parfois longs.

Idem pour les fichiers « résultats » issus de Résult'Arc

➤ **A savoir - Nombre d'arbitres pour un concours :**

Pour un concours dominical, il faut :

1 arbitre pour 7 cibles en Salle et en Extérieur

4 en parcours (Campagne, Nature et 3D)

➤ **Quelques rappels :**

• **Envoi des mandats aux différents arbitres de votre compétition**

J'encourage l'envoi par mail. L'envoi du mandat indique bien que vous attendez les arbitres à votre compétition, y compris aux candidats arbitres.

• **Arbitre Responsable :** envoie le rapport d'arbitre au PCRA de la Ligue.

• **Club :** envoie les résultats (internet par Résult'Arc) dans les deux jours maximum à la Fédération, et copie en « PDF » au Comité Régional et au CD85 pour mise à jour des sites internet.

Le Comité Départemental est souvent oublié ... Je n'irais pas chercher les résultats ailleurs, je n'ai pas assez de temps disponible.

• **Respect des mandats :** tir ABC (couloir 5m) ou ABCD (couloir 4m).

• **Terrain :** vérification des différentes lignes, respect du règlement.

- **Tenue pour les podiums** : les archers doivent être en tenue de club ou blanche, sinon ils ne montent pas sur le podium. Cela est valable également pour les disciplines de parcours.

➤ **Manuel de l'Arbitre :**

La dernière mise à jour est de Novembre 2018, de grands changements pour le TAE !
Merci de faire attention à vos mandats, le « FITA et le Fédéral » n'existent plus.
Des distances « moins longues », 3, peuvent être tirées par les nouveaux archers.

A noter que, dorénavant les décrets et interprétations sont applicables immédiatement entre deux mises à jour des « Règlements Sportifs et Arbitrage »

➤ **Calendrier Arbitrage :**

Comme d'habitude, manque de réactivité dans la réponse des arbitres pour établir les différents calendriers ...

➤ **Championnat de France Jeunes au Vendespace :**

A noter que je reste disponible au téléphone s'il y a un problème à régler.
Les arbitres le savent et m'appellent si besoin se fait sentir même pendant les compétitions.

Gaël Raballand

**Rapport Commission Matériel
AG Comité de Vendée du 18 janvier 2019
Maison des Sports - La Roche sur Yon**

Je profite d'avoir la parole pour parler du matériel du Comité, la ciblerie particulièrement

- Les réservations se font correctement et la prise et retour du matériel se passent bien généralement. Je ne suis disponible le soir en semaine qu'à partir de 17h15 rendu à St Gervais. N'oubliez pas de prendre rendez-vous avant de venir.
- Le matériel est en bon état général. Des tubes pour protéger les trépieds des feux ont été mis en place au mois de décembre pour remplacer les housses déchirées.
- Les chevalets doivent être utilisés avec les cales en bois, ce qui assure une tenue correcte de l'ensemble une fois monté.
Les buttes doivent être maintenues par un autre archer lors de l'arrachage des flèches afin de préserver les chevalets. Un chevalet est revenu détruit d'une compétition !
Si un chevalet doit être réparé, merci de m'indiquer son N° et le mettre de côté au local du CD et éviter ainsi une remise dans le circuit.
- Le Chronotir fonctionne correctement si les feux sont chargés comme indiqué sur la notice, c'est-à-dire avec une charge d'une journée (24 heures). La LED du transformateur de charge s'éteint lorsque la charge est complète. En éteignant les feux à la pause du midi, les feux tiennent les deux concours d'une journée sans soucis.
Sur un des feux, une rangée de Led est inactive.

Gaël Raballand